



BUREAU EXÉCUTIF

10

PROCÈS-VERBAL (ADOPTÉ): 09 avril 2010

Responsable générale	Vacant	Externe	Vacant
Secrétaire générale	Absent	Information	Vacant
Interne	Nicolas Chatel-Launay	Mobilisation	Absent
Pédagogie	François-Tim Fortin	Affaires socio-culturelles	Joae Perreault
Trésorerie	Vacant	Délégué-e à la mobilisation	Absent
Déléguée à l'Interne - 1	Absent	Déléguée à l'Interne - 2	Vacant
Déléguée aux Affai. Socioc.	Vacant	Délégué-e aux Affaires externes	Vacant
Déléguée à la Pédago - 1	Vacant	Délégué à l'information	Absent

Observateur-trice-s :

Mathilde Létourneau

0.0 Procédures

Joae Perreault propose **l'ouverture du Bureau exécutif H10-10**

Nicolas Chatel-Launay appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Nicolas Chatel-Launay propose **Amnay comme président et Joae Perreault comme secrétaire**

Joae Perreault appuie

Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

Joae Perreault propose **l'adoption en bloc**

- **du procès-verbal de [Bureau exécutif H10-08, du lundi 22 mars 2010](#)**
- **et du procès-verbal du [Bureau exécutif H10-09, du lundi 29 mars 2010](#) – PAS DE QUORUM, en entérinant les décisions sur les subventions étudiantes et sur le choix du graphiste pour l'AGenda 2010-2011**

Joae Perreault propose **que les membres présent-e-s puissent parler de suivi de leurs subventions déjà accordées par la Table de concertation, selon [la procédure votée](#) par la Table de concertation H09-02**

François-Tim Fortin appuie

Adoptée à l'unanimité



État d'avancement des projets de subventions :

- [Projet H10-07](#) : Gabrielle Desjardins : [suivi proposé](#) pour un montant de 395,41 \$
- [Projet H10-08](#) : Carl Lafrenière : [suivi proposé](#), pour un montant de 534,43 \$

Joae Perreault propose **que la subvention H10-07 accordée à G.Desjardins soit débloquée**

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

Nicolas Chatel-Launay propose **la même procédure pour la subvention H10-08 de Carl Lafrenière**

Joae Perreault appuie
Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif pour le graphiste : Simon Leclerc

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite des procès-verbaux

R.A.S.

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

- 1.0 Affaires courantes
- 2.0 Affaires diverses
- 3.0 Levée

Nicolas Chatel-Launay propose l'ordre du jour tel que présenté
Nicolas Chatel-Launay appuie
Adoptée à l'unanimité

0.5 Déclarations

Nicolas Chatel-Launay propose **de constater**

- ✓ **l'absence pour la 3^{ème} fois consécutive de Frédéric Bouchard-Cambronne, Secrétaire général, et de Christopher Gyorffy, Responsable à la Mobilisation, entraînant ainsi, selon la charte, leur destitution;**

7.12 DESTITUTION

Lorsqu'un membre du Bureau exécutif s'absente de trois réunions consécutives sans motif valable pour les autres membres, il/elle est automatiquement destitué-e.
Cette décision peut être portée en appel devant l'Assemblée générale.

- ✓ **et la démission de Mathilde Létourneau en date du 23 mars 2010 (Cahier de la permanence)**

Mathilde: je démissionne
le 23 mars
2010.



Joae Perreault appuie
Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal : Motion voyage pour le départ de François Vivioer-Gagnon et d'Andréa Pilote !!!!

0.6 Régie et / ou réflexion

Responsable général

- Vacant

Frédéric B.Cambronne

Secrétaire général

- Absent

Vacant

Responsable aux Affaires externes

-

Nicolas Chatel-Launay

Responsable aux affaires internes

- Préparation T.C.
- Commission des études
- Lettre aux profs

- A.G. de grève
- S.A.E.
- Grève 1^{er} avril

Responsable à la Trésorerie

- Vacant

François-Tim Fortin

Responsable à la Pédagogie

- S.A.E.
- Plaintes
- Grève 1^{er} avril
- A.G. de grève

Joae Perreault

Responsable aux Affaires socioculturelles

- A.G. de grève
- Grève 1^{er} avril
- S.A.E.
- T.C.
- Cabane à sucre (annulée)

Christopher Gyorrffy

Responsable à la Mobilisation

- Absent

Responsable à l'Information

- Vacant

1.0 Affaires courantes

Joae Perreault propose **un tour de table sur la vie de l'AGECVM**

Nicolas Chatel-Launay appuie

Adoptée à l'unanimité

- Grève
- Événement 'Philippart'
- Assemblée générale de grève
- Table de concertation
- Avis juridique : courriel envoyé par le secrétariat :

Bonjour,

Le secrétariat de l'ASSÉ nous a communiqué vos coordonnées afin de nous aider à éclairer quelques points quant au déroulement d'une Assemblée générale en concordance avec notre charte et le Code Morin (Édition Beauchemin, 1994), notre code de procédure prévu par notre charte

Vous trouverez ci-joint:

1. [Notre charte](#)
2. Le procès-verbal, [version du secrétariat de l'AGECVM](#), de notre dernière Assemblée générale spéciale de grève du 29 mars dernier
3. Le [brouillon du procès-verbal](#) de cette même A.G.

Les questions qui se posent portent sur:

- **levée de certains articles de notre charte** (ici celui sur le quorum, art. 3.7): cette proposition est-elle recevable (la présidence peut-elle accepter que l'A.G. lève des articles de notre charte ?) dans le cadre de notre charte et du code Morin? Et que répondre à nos membres qui 'rappelle' que l'A.G. est souveraine en toute matière concernant l'Association (art. 3.1)?
- **vote à bulletin secret**: lorsque que cette demande est faite dans les règles (Code Morin, page 60), que la présidence reconnaît cette demande, peut-elle (la présidence) appeler l'assemblée à contester cette 'décision' (plutôt application par la présidence des règles prévues dans le Code Morin), comme décrit dans le procès-verbal (brouillon et secrétariat)?





- **quorum:** celui-ci doit-il être simplement écrit (liste de présences complétées par nos membres), ou aussi physique (présence effective au moment du vote du nombre de membres requis par l'art. 3.7 de notre charte dans certains cas, et aussi prévu par le Code Morin, page 38)?
Voilà les questions que l'AGECVM aimerait éclairer avant notre prochaine assemblée générale afin de mieux 'encadrer' la présidence de cette Assemblée
Dans un premier temps, un devis pour un avis juridique sur ces questions permettra à notre Bureau exécutif de décider le recours à un spécialiste de ces questions en vue de nous fournir cet avis juridique indispensable au bon fonctionnement de nos futures assemblées générales
Merci de votre collaboration
Étienne Philippart
Secrétaire permanent
AGECVM

Nicolas Chatel-Launay propose **de convoquer une Assemblée générale régulière H10-03 le mercredi 21 avril 2010, à l'Exode, à 15h30, avec la technique habituelle et l'ordre du jour suivant :**

- 1.0 Bureau exécutif**
 - 1.1 Mot du Bureau exécutif**
 - 1.2 Élections**
- 2.0 Plan d'action**
- 3.0 AGEnda 2010-2011**
- 4.0 ASSÉ : Congrès**
- 5.0 Femme**
- 6.0 Facture**
- 7.0 Référendum**
- 8.0 Affaires diverses**
- 9.0 Levée**

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

Joae Perreault propose **de parler du 'cas' d'Étienne**
François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

Nicolas Chatel-Launay part

Décider d'un praesidium pour la Table de concertation H10-04

Joae Perreault propose **l'ordre du jour pour le prochain Bureau exécutif [du lundi 12 avril 2010, à 18h15]**

- 1.0 Affaires courantes**
- 2.0 Affaires internes :**
 - 2.1 Réunion SAE**
 - 2.2 Table de concertation H10-04 (14 avril 2010) : praesidium**
 - 2.3 Référendum : retour**
 - 2.4 Grève : suivi**
- 3.0 Externe**
 - 3.1 Retour CRAM**
 - 3.2 ASSÉ : Congrès**
- 4.0 Mobilisation**
 - 4.1 Assemblée générale**
 - 4.2 Campagne nationale contre la hausse des tarifs**





- 4.3 Prochaines actions**
- 4.4 1^{er} mai anticapitaliste**
- 5.0 Affaires socioculturelles**
- 6.0 Permanence**
- 7.0 Affaires diverses**
- 8.0 Levée**

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

Joae Perreault propose **qu'Étienne Philippart fasse un compte rendu écrit tous les jours dans le cahier de la permanence de ses tâches quotidiennes, tout comme Maxime Cardinal-Lemieux, Estelle Desjarlais et Mathieu Robillard**

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

Joae Perreault propose **de contacter Alain Lamarre, Directeur des Services aux étudiants du Cégep du Vieux Montréal, pour le suivi du party de fin de session**

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

2.0 Affaire diverses

R.A.S.

3.0 Levée

François-Tim propose **la levée de ce Bureau exécutif H10-10, à 19h17**

Joae Perreault appuie
Adoptée à l'unanimité